

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT CHRISTOPHE**

Le **MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 à 19 heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard CARRUELLE, Maire.

Étaient présents : Mr Gérard CARRUELLE, Mr David JOSEPH, Mme Evelyne CARRUELLE, Mr René SOLLET, Mme Aline SOLLET, Mr Bruno CHARTIER, Mr Jean-Pierre GUILLOTIN.

Absente excusée : Mme Céline MEUGNOT (pouvoir donné à Mme Evelyne CARRUELLE), Mr Bertrand ANCELIN (pouvoir donné à Mr Gérard CARRUELLE), Mme Nathalie HUBERT (pouvoir donné à Mr René SOLLET)

Secrétaire de séance : Mme Evelyne CARRUELLE.

Nombre de Conseillers	Date de Convocation
- en exercice : 10	19 octobre 2022
- présents : 7	Date d'Affichage
- votants : 10	19 octobre 2022

**OBJET: Délibération n° 2022 – OCT – 004 – Nomenclature 8.8 – Environnement
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'IMPLANTATION DE LA SOCIÉTÉ PIGEON GRANULATS SUR
LA COMMUNE DE MARBOUÉ**

La société Pigeon Granulats Centre Île de France porte depuis plusieurs années un projet de carrière sur le territoire de la Commune de Marboué. L'entreprise exploite actuellement 10 carrières sur 3 départements (3 sur le territoire de l'Eure et Loir).

Le projet se situe au lieu-dit La Guignière à Marboué et concerne un peu plus de vingt-cinq hectare de terres entre Le Loir et la RN10.

Une enquête publique est actuellement en cours depuis le 04 octobre 2022 jusqu'au 03 novembre 2022 et le Conseil municipal doit rendre un avis sur ce projet.

Au vu du dossier d'enquête publique :

Considérant les mesures vis-à-vis des effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (Chapitre VIII – tome3) :

- ✓ L'eau : des mesures de réduction seront prises pour protéger les écoulements souterrains et réduire les impacts quantitatifs et qualitatifs vis-à-vis des eaux souterraines : une surveillance sera mise en place 1 fois par an, est-ce suffisant ? Les hydrocarbures (au minimum 55 m3) stockés sur le site créent un risque supplémentaire pour la qualité des eaux.
- ✓ La biodiversité : d'après l'expertise réalisée par Eure et Loir Nature, que l'impact soit fort, modéré ou faible, il reste existant. Les mesures d'accompagnement seront-elles suffisantes pour renaturer des habitats favorables aux espèces cibles et leur guildes ?
- ✓ La poussière : elles ne pourront être évitées et aucun plan de surveillance des émissions de poussières ne sera mis en place sur le site. Les mesures de réduction seront-elles suffisantes pour la santé des riverains ? de plus, à proximité du site, il y a une entreprise agro-alimentaire.

- ✓ Le bruit : le fonctionnement diurne (7H-18H) malgré les mesures de réduction par la mise en place de merlons végétalisés sont-elles suffisantes pour les plus proches riverains ?
- ✓ La circulation des camions : le trafic estimé par l'entreprise à 20 rotations par jours et celui lié aux entreprises qui s'approvisionneront sur le site n'est-il pas un facteur supplémentaire à l'insécurité de la RN10 ?
- ✓ La santé humaine : le risque sanitaire peut être globalement qualifié de très faible et implique le principe de précaution. Il n'y a donc pas de risque zéro contrairement à aujourd'hui.
- ✓ L'enlèvement des installations et nettoyage du site et les opérations de remblaiement seront-ils soumis à contrôle ?

Considérant qu'il n'y a pas de réponse précise concernant la compatibilité du projet (qui soulève des enjeux importants) avec le SCoT,

Le Conseil municipal procède au vote :

Voix POUR : Mme Sollet, Mr Sollet, Mr Joseph

Voix CONTRE : Mr Chartier, Mr Carruelle, Mr Ancelin (procuration donnée à Mr Carruelle), Mme Carruelle, Mme Meugnot (procuration donnée à Mme Carruelle), Mme Hubert (procuration donnée à Mr Sollet)

ABSTENTION : 0

Le Conseil municipal, à la majorité, s'oppose à la réalisation du projet de carrière à Marboué

D/ Le Maire,

Gérard CARRUELLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803290-20221026-2022-OCT-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet. 28/10/2022

